



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 1^{er} mars 2023

Contraventions, amendes : attention aux tentatives d'arnaque

La Ville de Limoges a été alertée par des habitants ayant reçu, par SMS ou par courriel, un avis au nom de l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) leur réclamant 35 € au motif de non-règlement d'une contravention de stationnement imaginaire.

Pour information, l'ANTAI et les organismes similaires ne communiquent jamais par SMS ou courriel, mais plutôt par envoi de documents officiels visés.

La Ville de Limoges lance un appel à la vigilance face à ces tentatives frauduleuses de relance pour une fausse amende non-payée.

Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges